

# Contrôle sanitaire des zones d'activités nautiques

## Présence de cyanobactéries

### Saison 2023

Les cyanobactéries sont des micro-organismes qui peuvent proliférer dans les eaux douces. Elles ressemblent à des algues microscopiques de couleurs diverses allant du vert au bleu vif, pouvant former des dépôts ou des mousses à la surface de l'eau.

Certaines espèces peuvent produire et libérer des toxines qui peuvent être à l'origine de risques de santé pour les baigneurs ou les pratiquants d'activités nautiques.



Un arrêté municipal régit la conduite à tenir en cas de présence de cyanobactéries. Au vu des dernières analyses, le niveau retenu sur cette portion de l'Erdre est le suivant :

## NIVEAU 1 : Information

**Présence de cyanobactéries, avec des toxines sous les seuils de vigilance.**

### Consignes générales de précautions :

- ▶ Eviter d'ingérer de l'eau
- ▶ Prendre une douche soignée après l'activité nautique
- ▶ Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques après utilisation
- ▶ Consulter un médecin en cas d'apparition de troubles de santé



Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet : <http://www.edenn.fr/>

